

Le vendredi dix-huit octobre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Mireille TISSOT-ROSSET, Patrick DEHONDT, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL et Sébastien DRION.

Absent, excusé : Denis ZUCCONE.

Denis ZUCCONE a donné pouvoir à François THABUIS.

François THABUIS a été nommé secrétaire de séance.

Objet : **Avenant au marché public « Cœur du village » lot 1. DEL_09392024**

VU le marché conclu avec l'entreprise Beber TP et Tresse en sous-traitant du lot 1 projet « Cœur du village » considérés en application des délibérations du Conseil Municipal DEL_04182204 du 12/04/2024 et DEL_07302024 du 26/07/2024 relatives à l'approbation du marché public lot 1 pour le projet « Cœur du village »,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2024 de la commune du Bouchet-Mont-Charvin,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillés avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération « Cœur du village » :
 - o Lot n°1Attributaire : BEBER TP
Adresse 157 impasse de la carrière 74230 SERRAVAL.
Marché initial 26/07/2024 -montant 65 895 € HT
Avenant n° 1 – nouveau montant du marché 66 861 € HT
Objet : Travaux supplémentaires - Enrochement fermeture du mur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Le vendredi dix-huit octobre deux mille vingt-quatre,

Le Maire,
Monsieur Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Monsieur François THABUIS.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le : 26/10/24
- de sa publication le : 26/10/24
Le Maire, Franck PACCARD

